



Rapport d'activité

2023



SOMMAIRE

Le mot du Président

1

La vie des services

2

Comité syndical et instances

3

Activité 2023 et faits marquants

4

Synthèse financière

5

Bilan et perspectives

6



1. Le mot du Président

L'année 2023 est marquée par la poursuite des travaux de déploiement du FttH avec un total de 110 332 prises raccordables fin 2023 dans le Cher, ce qui permet à 90% des locaux de notre département d'être éligibles à la fibre optique. Notre délégataire Berry THD poursuit les travaux pour atteindre l'objectif du 100% fibre d'ici 2025, conformément à ses engagements contractuels. Paradoxalement, c'est sur la zone la plus dense (agglomération de Bourges et ville de Vierzon), sous responsabilité de déploiement de l'opérateur Orange, que les inquiétudes sont les plus vives quant à l'atteinte réelle du 100% fibre. Le déploiement sur cette zone a été très faible en 2023 (environ 500 prises en un an !) : de nouvelles annonces d'Orange et de l'Etat sont espérées sur ce sujet en 2024.

Les quatre principaux fournisseurs d'accès Internet sont très largement présents sur le réseau avec des taux de présence compris entre 92 et 99%. Le nombre d'abonnés à fin 2023 est de 83 718 pour le Berry dont 48 999 pour le Cher. La croissance mensuelle du parc d'abonnés est d'environ 1 900 nouveaux clients par mois.

Au-delà de la fibre optique qui constitue la principale action du syndicat depuis sa création il y a 10 ans, l'année 2023 a également été marquée par le vote du schéma directeur des usages et des services numériques (SDUSN) qui engage Berry Numérique dans de nouvelles missions pour les années futures en définissant les orientations, les objectifs et les actions concrètes à mener.

Ce schéma directeur a été coconstruit avec le RIP36, s'inscrivant ainsi dans la continuité du partenariat solide sur le déploiement de la fibre optique et permettant aux deux territoires de profiter de leurs retours d'expériences et de réflexions communes.

L'année 2024 verra se concrétiser les premières actions issues de ce schéma directeur, au bénéfice des acteurs publics locaux.

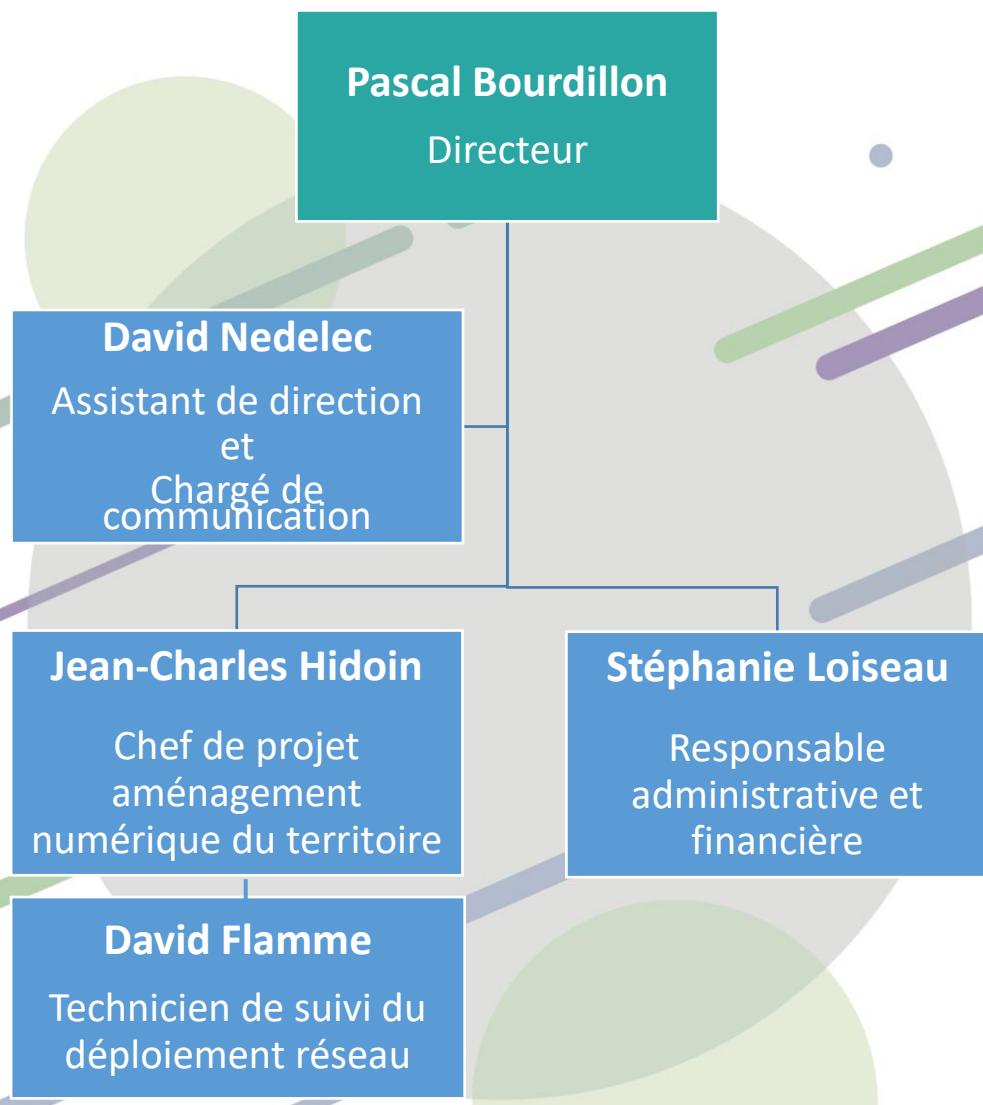
Patrick BARNIER
Président de Berry Numérique

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Barnier". It is positioned below the title and above the decorative blue and green swooshes.

2. La vie des services

L'organigramme des services

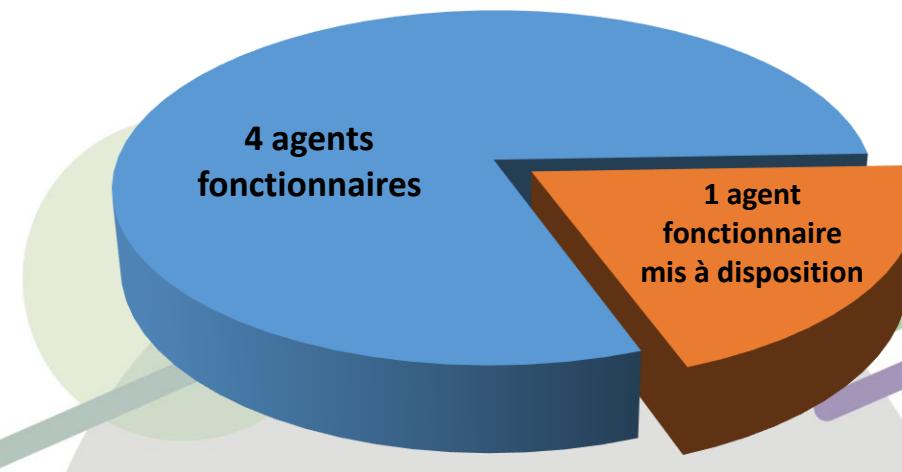
au 31/12/2023



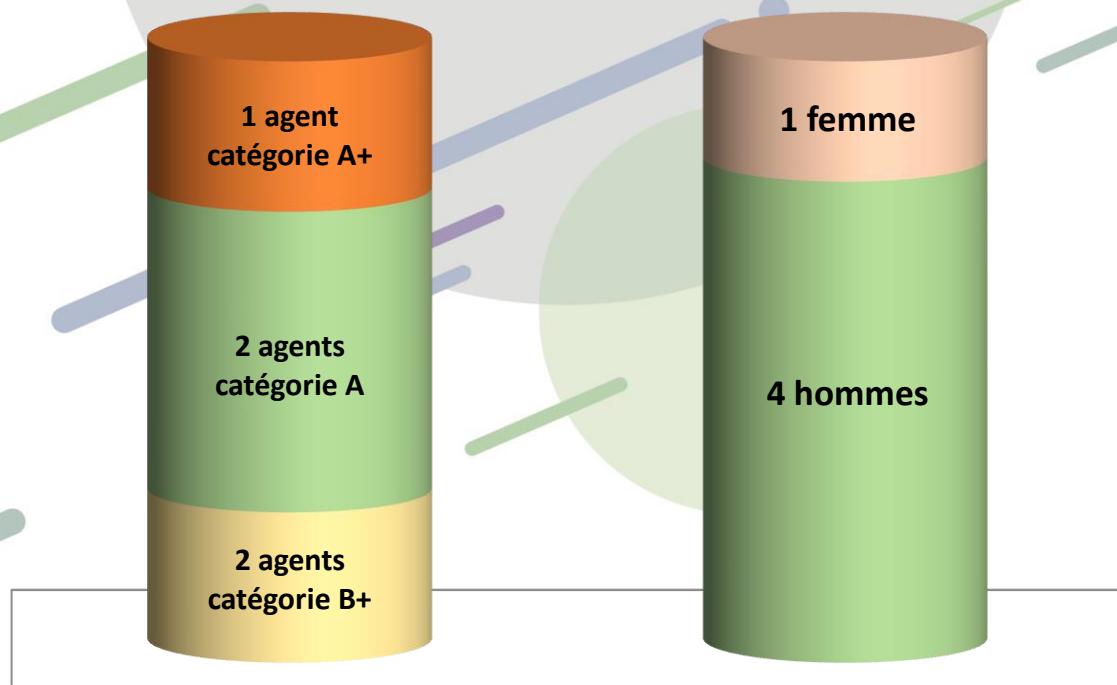
L'équipe est composée de 5 agents à temps plein. Un agent est mis à disposition par le Conseil départemental du Cher, les quatre autres ont été recrutés directement par Berry Numérique.

L'effectif ETP est stable et n'a pas varié sur l'année 2023. Quatre emplois saisonniers ont été créés en renfort des agents sur le festival du Printemps de Bourges pour une durée de 28h.

Statut des agents de Berry Numérique



Composition de l'effectif de Berry Numérique



Cadre d'emploi des agents

Répartition homme / femme

3. Le Comité syndical

au 31/12/2023

Le Comité syndical est l'instance politique de Berry Numérique. C'est à l'occasion de fréquentes réunions que les orientations de la structure sont définies et concertées avec l'ensemble des institutions membres.

Le Bureau, formation réduite du Comité syndical, est constitué du Président, de trois Vice-présidents et de trois délégués représentant chaque catégorie de membre adhérent (Département du Cher, Région Centre – Val de Loire, les EPCI du Cher).

Au 31 décembre 2023, la composition des instances de Berry Numérique est la suivante :

Président :

M. Patrick BARNIER (Département du Cher)

Vice-présidents :

M. Guillaume CREPIN (Région Centre – Val de Loire)

M. Jean-Luc BRAHITI (Département du Cher)

M. Gilles GONTHIER (EPCI 18)

Membres du Bureau :

M. Philippe FOURNIE (Région Centre – Val de Loire)

M^{me} Anne CASSIER (Département du Cher)

M. Pierre GROSJEAN (EPCI 18)

Les délégués de Berry Numérique

au 31/12/2023

M^{me} Régine AUDRY (EPCI)

M. Philippe AUZON (EPCI)

M. Patric BAGOT
(Département du Cher)

M. Dominique CHAMPAGNE (EPCI)

M. Fabien CHAUSSÉ (EPCI)

M. Fabrice CHOLLET (EPCI)

M. Gérard CLAVIER
(Département du Cher)

M. Christophe COQUIN
(Région Centre – Val de Loire)

M^{me} Bernadette COURIVAUD
(Département du Cher)

M. Roger DAGHER (EPCI)

M^{me} Nathalie DE BARTILLAT (EPCI)

M. Yves DEBONO (EPCI)

M^{me} Bénédicte DE CHOULOT
(Département du Cher)

M. Frédéric DURANT (EPCI)

M. Christian GATTEFIN
(Bourges Plus)

M. François GRESSET (EPCI)

M^{me} Amanda GRIMONT (EPCI)

M. Pierre GUIBLIN (EPCI)

M. Filipe MAIA (EPCI)

M. Sébastien PERAS (EPCI)

Mme Laurence RENIER
(Région Centre – Val de Loire)

M^{me} Marie-Pierre RICHER
(Département du Cher)

M. André TEYSSANDIER (EPCI)

M. François VINCENT (EPCI)

La vie des instances



Le Comité syndical : dates des réunions et principales décisions :

- Le 27 janvier 2023 : Budget primitif et gestion de la marque « Berry Fibre Optique » ;
- Le 16 juin 2023 : Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif, élection d'un Vice-président suite au décès de M. Daniel FOURRE, avenant n°4 à la convention de DSP et demande de label « zone fibrée » ;
- Le 25 septembre 2023 : Approbation du SDUSN du Cher et Convention de partenariat avec le SDE18 ;
- Le 18 décembre 2023 : Débat d'Orientation Budgétaire, Convention de regroupement de commande IoT et Convention FEDER de financement phase 2 FTTH.



La Commission d'Appel d'Offres (CAO) composée de 6 délégués ne s'est pas réunie en 2023



La Commission de Délégation de Service Public (CDSP) composée de 6 délégués s'est réunie pour rendre un avis concernant :

- 16 juin 2023 : Présentation du projet d'avenant n°4 à la Délégation de Service Public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la Phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher.
- 18 décembre 2023 : Présentation du projet d'avenant n°5 à la Convention de Délégation de Service Public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la Phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher.

4. Activité 2023 et faits marquants

4.1. Très haut débit en fibre optique

Concernant le déploiement :

Au niveau du déploiement des réseaux, les principaux éléments marquants de l'année 2023 sont les suivants :

La poursuite des travaux de déploiement du FttH avec un total de 110 332 prises raccordables au 31 décembre 2023 dans le Cher. Notre délégataire Berry THD poursuit les travaux pour atteindre l'objectif du 100% fibre pour l'ensemble des foyers du département d'ici 2025.

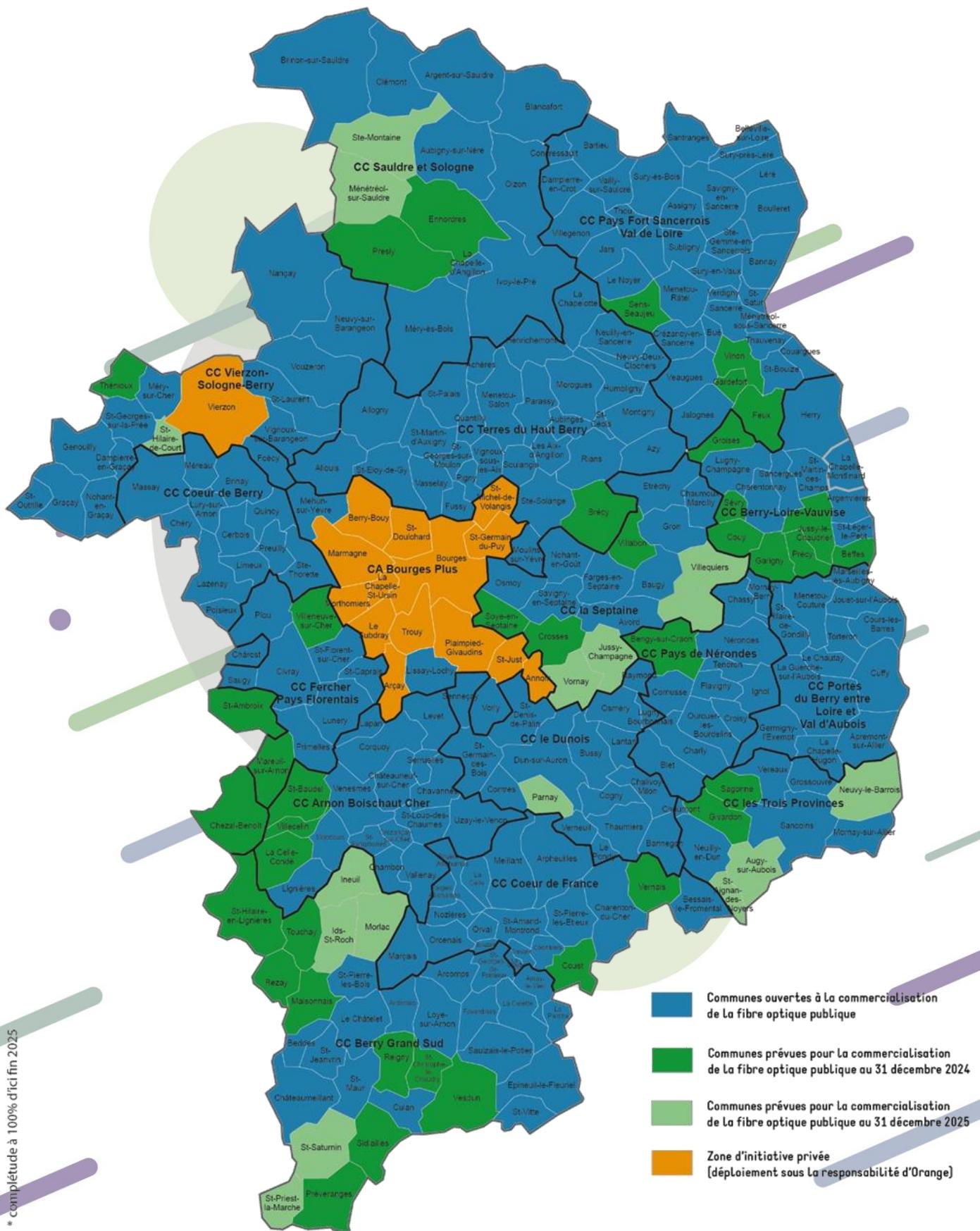
Les deux jalons contractuels du 31/08 pour les nouvelles zones techniques et du 31/12 pour la complétude de zones techniques déjà déployées ont été globalement respectées. Un léger décalage sur la complétude de deux zones techniques a été constaté, notamment liée à l'intégration dans le programme de travaux en anticipation des zones techniques concernées par l'arrêt du cuivre sur 5 communes, prévu pour janvier 2025.

A noter, le déploiement en zone AMII est resté inachevé. Orange a arrêté son projet de déploiement alors que la couverture demeure à moins de 95%. Les déploiements ont été quasi nuls en 2023 et aucune perspective d'amélioration claire n'apparaît pour 2024.

État des lieux du déploiement de la fibre optique (FttH) Entre la zone privée (AMII) et la zone publique (RIP)

Taux de couverture en fibre optique du Cher (phase 1)	Fin 2022	Fin 2023
Zone privée (Orange)	93%	93%
Zone publique (Berry Numérique)	78%	88%
Département du Cher	84%	90%

Carte macroscopique de déploiement de la fibre par commune [couverture minimum 50%*] Période 2023 - 2025



Concernant la commercialisation :

Les 4 opérateurs nationaux (Bouygues Télécom, SFR, Free et Orange) sont très largement présents sur le réseau public avec des taux de présence au point de mutualisation d'environ 99% pour Orange et Free, 95% pour Bouygues Télécom et 92% pour SFR. Les opérateurs alternatifs restent présents même si leur nombre d'abonnés reste limité.

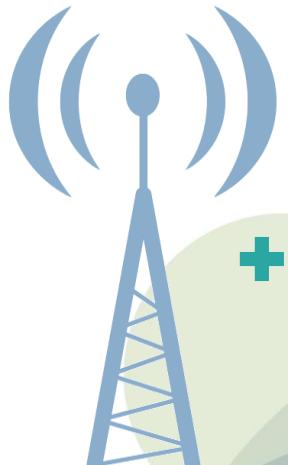
Les FAI grand public sur le RIP

au 31/12/2023

	Coriolis
	K-Net
	Nordnet
	Ozone
	Bouygues Télécom
	SFR
	Free
	Orange
	WeAccess

Le nombre d'abonnés au 31 décembre 2023 est de 83 718 pour le Berry dont 48 999 pour le Cher. La croissance mensuelle du parc d'abonnés est d'environ 1 900 nouveaux clients par mois. Le taux de pénétration est d'environ de 44%.

4.2. Réseau radio atout18



Attribuée en 2009, la délégation de service public avec Cher Haut Débit, visant à proposer une solution de connexion à Internet en technologie radio dans les zones mal desservies en ADSL, s'est poursuivie en 2023. Avec une date contractuelle de fin prévue pour novembre 2024 et le déploiement de plus en plus large de la fibre optique, ce réseau arrive progressivement en « fin de vie ».

Au 31 décembre 2023, il reste 340 abonnés actifs sur ce réseau.

L'année 2023 a permis de commencer l'arrêt progressif et le démontage des relais devenus inutiles à cause de la présence de la fibre optique.

L'année 2024 verra la fin du contrat de DSP et l'arrêt effectif des services.

4.3. Schéma directeur des Usages et Services Numériques



Le Schéma Directeur des Usages et Services Numériques (SDUSN) adopté en 2023 a donné lieu à trois axes stratégiques :

1. Déployer des solutions de connectivité, étape nécessaire au déploiement des cas d'usages souhaités. Cela implique notamment de réaliser une étude de couverture, déployer un réseau IoT et proposer une solution d'hébergement des données
2. Développer des cas d'usages variés permettant de répondre aux besoins divers des collectivités du territoire. Ces cas d'usages peuvent être regroupés en trois catégories :
 - Objets connectés avec la télémétrie des compteurs d'eau et leur supervision, gestion bâimentaire, supervision de l'éclairage public ou encore comptage de flux.

- Santé avec l'accompagnement des projets numériques de maintien à domicile et télé-expertise.
- Vidéoprotection avec le raccordement fibre de sites susceptibles d'accueillir des caméras et mise à disposition d'une plateforme d'interprétation intelligente des images.

3. Animer la démarche pour assurer l'appropriation du document et la sensibilisation des acteurs du territoire aux enjeux des territoires connectés et durables. Cela passe notamment par la réalisation et le maintien à jour d'un état des lieux des projets durables et connectés sur le territoire, la sensibilisation et la formation des acteurs du territoire et accompagnement technique aux acteurs du territoire.

4.4. Une communication continue

La communication institutionnelle de Berry Numérique a donné lieu à de vastes opérations de communication dont notamment :

- Co-organisation de l'évènement national « Université du Très Haut Débit » à Bourges et tenue d'un stand institutionnel. L'évènement comptait 90 exposants, 1500 participants et 70 intervenants répartis en 20 conférences ;
- Organisation de l'évènement 100 000ème prise fibre dans le Cher avec la remise d'une plaque « label commune fibrée » au 5 communes concernées ;
- Organisation d'un séminaire SDUSN et réalisation d'un livret pratique ;
- Mise en peinture de trois fresques sur shelters à Mehun sur Yèvre ;
- Création de visuels, infographies et vidéos publiées sur les réseaux sociaux ;
- Tenus d'un stand sur le salon des Maires du Cher et sur le Printemps de Bourges avec présentation notamment d'une maquette Lego du déploiement fibre.

Réseaux sociaux

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Post Facebook publiés : 136 - Followers Facebook : 282 - Couverture Facebook : 9 042 vues - Visite de page Facebook : 2 547 | <ul style="list-style-type: none"> - Post Instagram publiés : 136 - Followers Instagram : 298 - Couverture Instagram : 588 vues - Visite de page Instagram : 658 |
| <ul style="list-style-type: none"> - Taux de croissance du nombre de followers : 4,15% | |

4.5 Montages contractuels

Afin d'exercer ses missions, Berry Numérique a recours à de nombreux prestataires. Les principaux marchés utilisés en 2023 sont les suivants :



Concernant le très haut débit FTTH :

- ❖ Délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la Phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher, attribuée à Axione en février 2021.
- ❖ Marché de construction du réseau très haut débit dans le Cher lot 1 et lot 2 (attribué en 2016 – marché soldé en 2023).
- ❖ Marché de conception et réalisation du réseau de fibre optique sur le département du Cher (attribué en 2019 – marché soldé en 2023).
- ❖ Marché d'assistance technique pour le suivi et le contrôle du réseau de fibre optique construit dans le cadre concessif (attribué en 2021).



Concernant le réseau radio

- ❖ Délégation de service public attribué à Nomotech en 2009



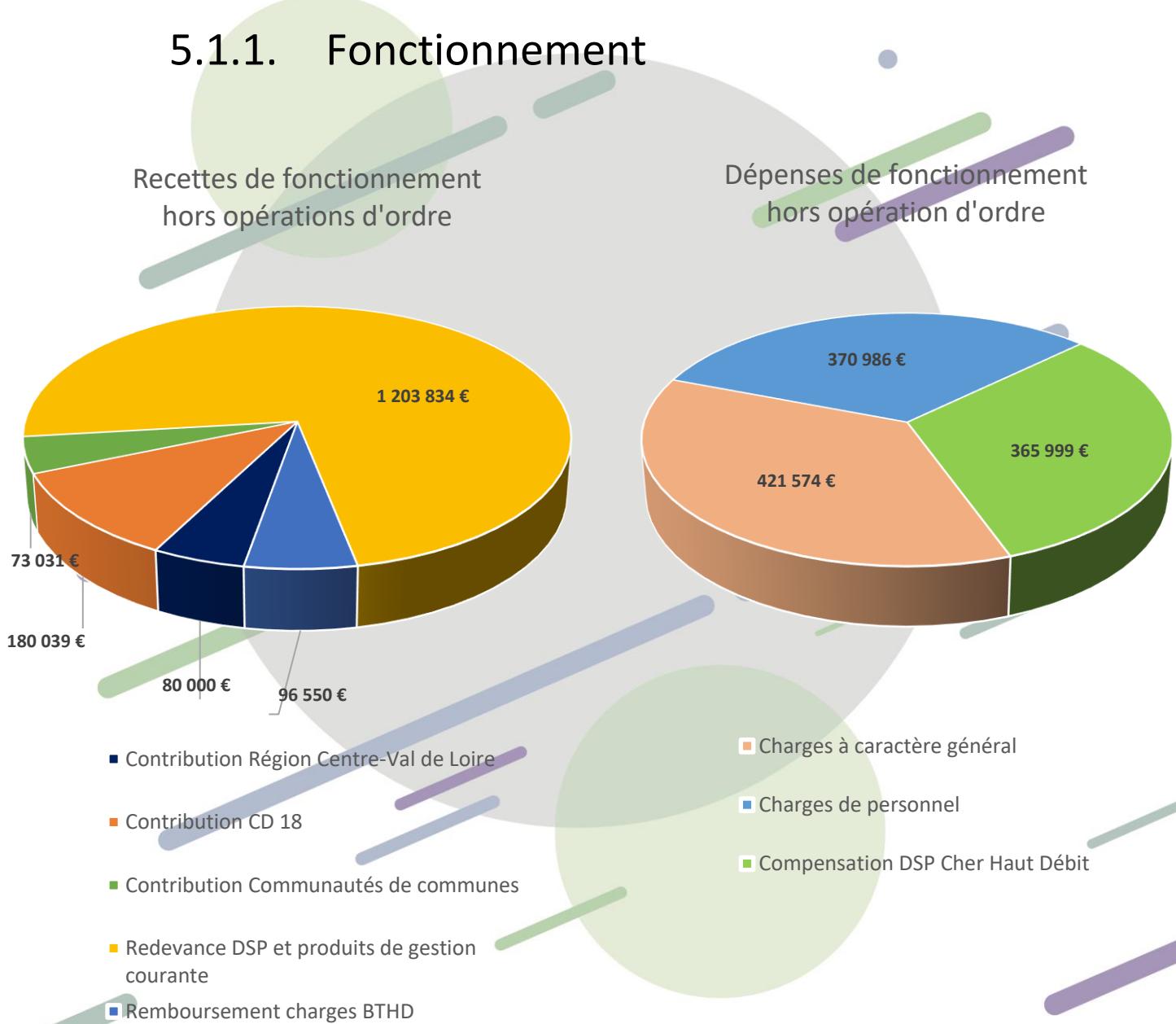
Concernant les prestations de service :

- ❖ Mission de repérage d'amiante et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (attribué en novembre 2021).
- ❖ Marché relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du schéma directeur des usages et services numériques (attribué en septembre 2022).

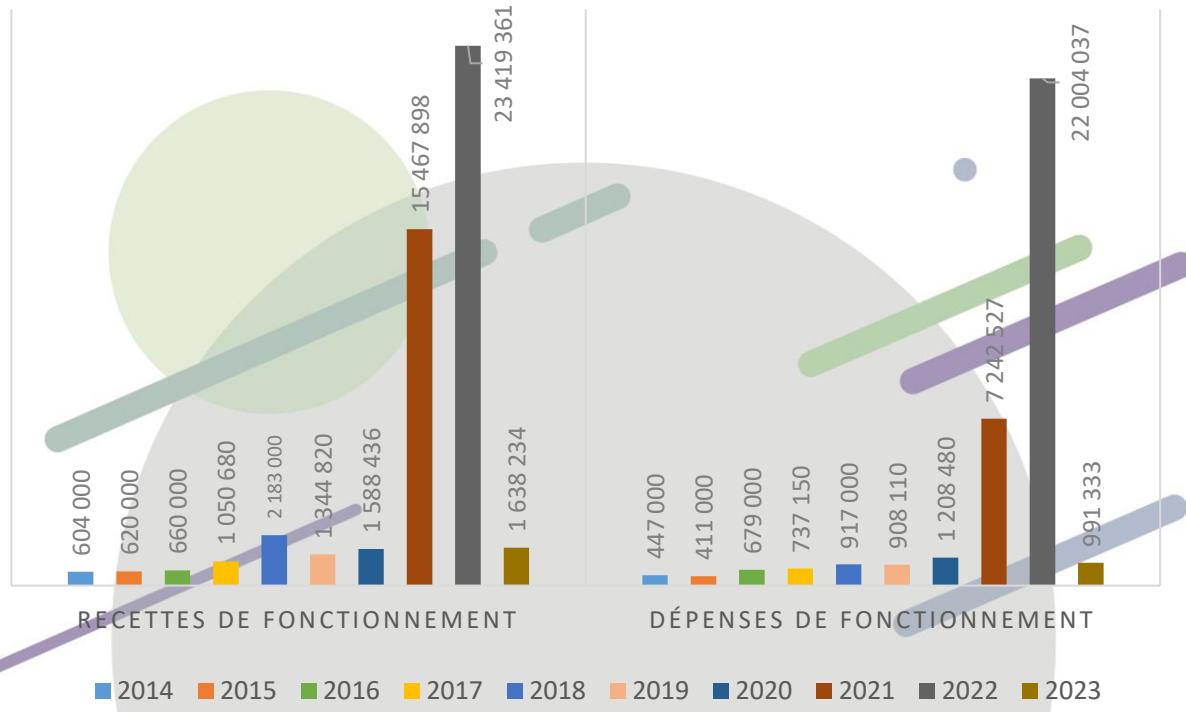
5. Synthèse financière

5.1. Le budget de Berry Numérique

Le budget 2023 de Berry Numérique se décompose de la manière suivante (données extraites du compte administratif 2023) :



EVOLUTIONS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT HORS OPÉRATIONS D'ORDRE



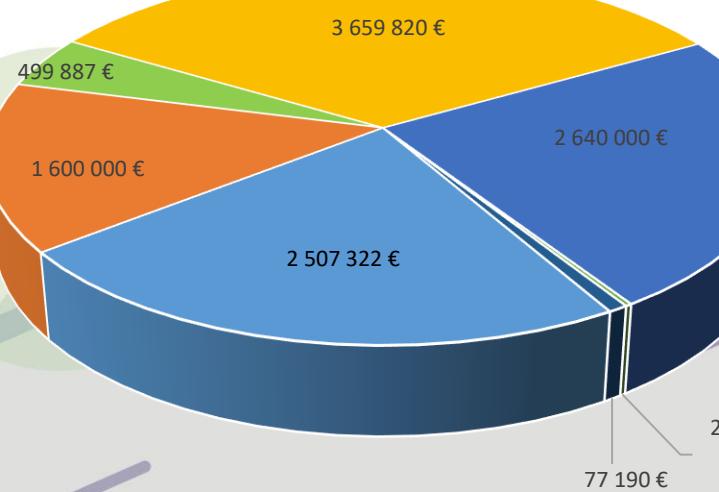
La contribution des collectivités territoriales et notamment des Communautés de communes du Cher demeure stable.

Les années 2021 et 2022 étaient exceptionnelles en termes de dépenses et de recettes, l'année 2023 est une année plus stable. Les recettes sont supérieures aux dépenses notamment grâce à la redevance qui augmentera dans les années futures lorsque l'avance sera remboursée.

Cela doit nous permettre de financer le 100% fibre dans les deux prochaines années.

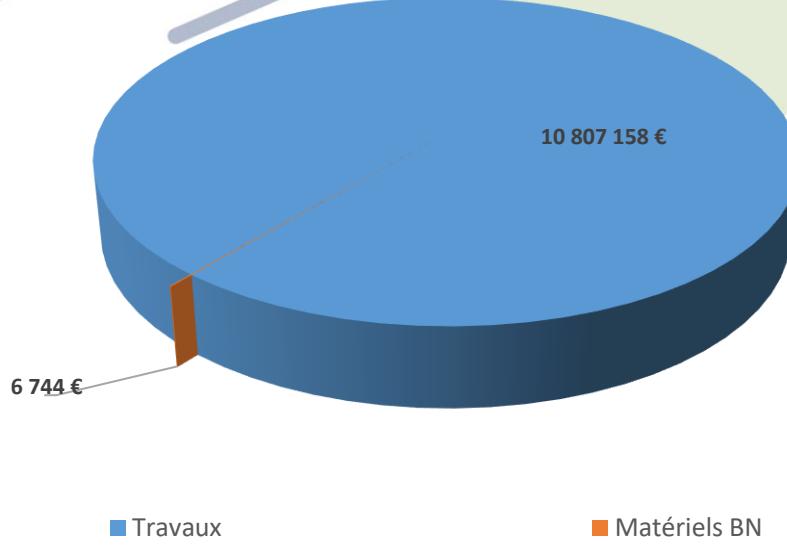
5.1.2. Investissement

Recettes d'investissement
hors opérations d'ordre

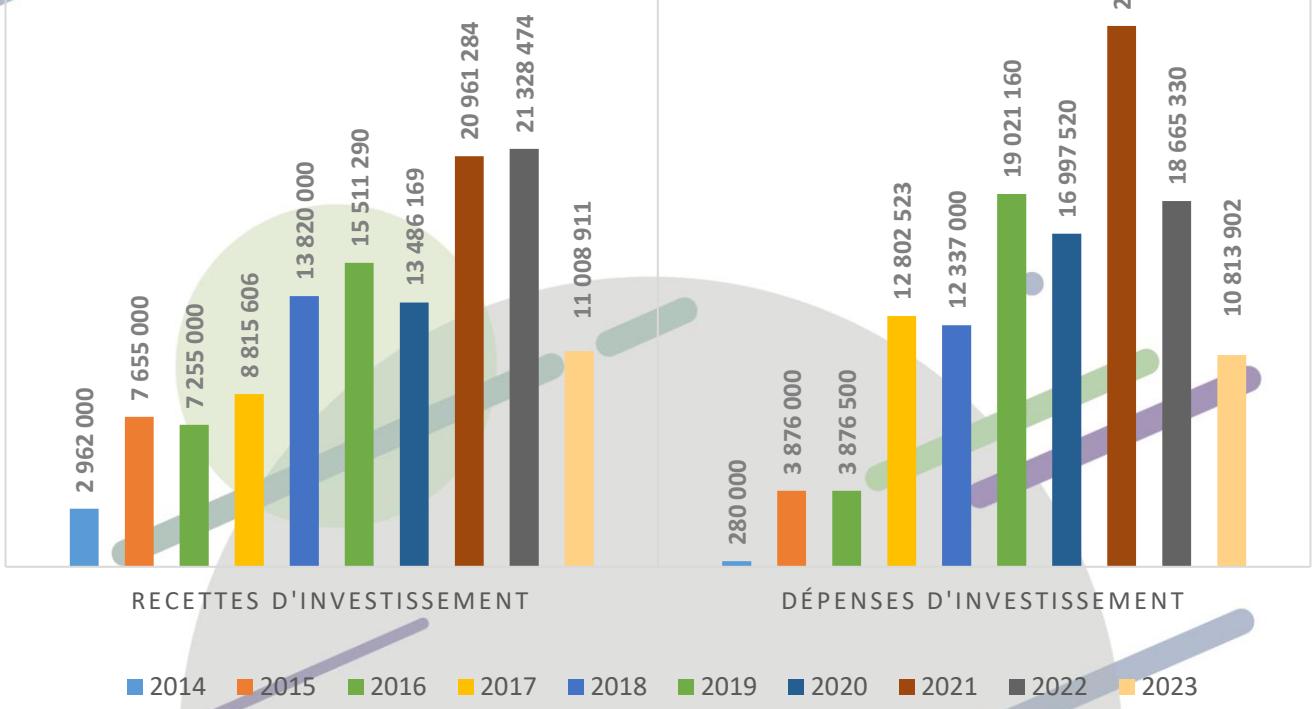


- Subvention Région Centre-Val de Loire
- Subvention CD 18
- Subvention Communautés de communes
- Subvention Etat
- Subvention Fonds européens
- Excédent vente relais radio
- Remboursement de travaux par Orange

Dépenses d'investissement
hors opérations d'ordre



EVOLUTIONS DU BUDGET D'INVESTISSEMENT



Les recettes d'investissement proviennent :

- ❖ Du Département du Cher pour son dernier versement conformément à la convention de financement signée sur une période de 5 ans renouvelée fin 2018 ;
- ❖ De la Région Centre – Val de Loire conformément aux conventions signées pour la phase 1 et pour la phase 2 du déploiement fibre optique ;
- ❖ Des Communautés de communes sur lesquelles les travaux ont été engagés conformément aux conventions de financement signées (solde des conventions relatives à la phase 1) ;
- ❖ De l'État via la convention FSN Phase 1 et Phase 2;
- ❖ L'Europe a versé l'ensemble du FEDER REACT EU en 2023.

Les travaux se sont poursuivis en 2023 avec un nombre de prises construites un peu moins élevé que les années précédentes. Les dépenses d'investissement sont quasi exclusivement consacrées aux déploiements de réseaux afin de poursuivre la phase 2.

6. Bilan et perspectives

Après une année 2023 principalement orientée sur la poursuite des déploiements de la fibre optique, l'objectif du 100% fibre en 2025 devrait être atteint comme prévu.

La principale inquiétude concerne néanmoins la zone d'initiative privée, à savoir 14 communes de Bourges Plus et la ville de Vierzon, sur laquelle Orange ne donne plus aucune perspective. Berry Numérique sera particulièrement attentif au traitement de ce sujet d'ordre national dans un objectif d'intérêt général.

En parallèle, Berry Numérique a initié la démarche d'élaboration d'un schéma directeur des usages et des services numériques (SDUSN) en partenariat avec l'Indre. Cette démarche vise à mettre les infrastructures numériques et les données au service des politiques publiques dans une logique de « territoire intelligent ».

Les grandes étapes de la démarche ont été de diagnostiquer l'existant, coconstruire les thématiques avec les acteurs locaux et en partenariat avec l'Indre pour rédiger un SDUSN au plus près des besoins des acteurs publics du territoire. La prochaine étape qui débutera dès 2024 avant une montée en charge progressive dans les années futures sera la mise en œuvre concrètes des actions par l'attribution d'un marché public global de performance pour la construction d'un réseau très bas débit de type LoRa et la mise en œuvre d'une plate-forme de visualisation de données. Un catalogue de service numérique sera ainsi proposé par Berry Numérique à tous les acteurs du territoire, dans une logique de complémentarité et de partenariat avec les autres acteurs publics intervenants dans ces domaines (GIP-RECIA et SDE18 notamment).

L'arrêt du réseau cuivre ADSL d'Orange et du réseau Wifimax « atout18 » seront également des enjeux pour Berry Numérique durant l'année à venir. Il faudra accompagner les collectivités et les administrés concernés pour assurer une continuité de service et faciliter la transition vers la fibre.